



**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du Conseil municipal qui sera tenue le 10 mai 2021 à 19 h 30 à la salle Saint François-Xavier située au 994, rue Principale à Prévost, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Numéro :	DM-2021-0029
Adresse :	1069, rue Principale
Lot :	2 751 022 du cadastre du Québec
Objet :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autoriser la construction d'une remise dans la cour avant de la propriété, au lieu d'être en cour latérale ou en cour arrière de la propriété, tel que prescrit à la réglementation. La remise sera implantée à une distance de 6 mètres de la ligne de propriété avant et ne sera pas située en avant du bâtiment principal. L'habitation est implantée à 8,54 mètres de la ligne de propriété avant. La localisation du bâtiment principal dicte la délimitation de la cour avant.</li> </ul>

Le tout tel que prescrit à la réglementation.

**MESURES SPÉCIALES**

Tout intéressé pourra se présenter en personne à la séance du conseil pour se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure, à moins que ladite séance ne puisse pas être tenue avec la présence du public.

Tout intéressé peut également transmettre par écrit ses observations, au plus tard le 10 mai 2021, 16 h, de la manière suivante :

Par courriel	Par la poste
<a href="mailto:greffe@ville.prevost.qc.ca">greffe@ville.prevost.qc.ca</a>	Me Caroline Dion, greffière Ville de Prévost 2870, boulevard du Curé-Labelle Prévost (Québec) J0R 1T0

La séance sera diffusée en direct par l'entremise de la page Facebook de la Ville. Le lien pour accéder à la page Facebook est le suivant : <https://www.facebook.com/villedeprevost>.

Tout intéressé pourra également s'adresser au conseil municipal relativement à ces demandes lors de la tenue de la séance, par l'entremise de la page Facebook. Vous devrez toutefois être connecté à votre compte Facebook pour écrire dans la section « Commenter ».

Donné à Prévost, ce 23<sup>e</sup> jour d'avril 2021.

---

Me Laurent Laberge, avocat  
 Directeur général et greffier adjoint